INITIALES DU MAIRE
R.R.
019
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE WRIGHT-GRACEFIELD-NORTHFIELD

RÈGLEMENT NO. 08-2003

DÉCRÉTANT L'ACHAT D'UN IMMEUBLE AVEC BÂTISSE Y DESSUS CONSTRUITE SIS AU 8 RUE KELMON ET UN EMPRUNT DE 95 500$

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné par le conseiller Roger Ethier à la séance du 5 novembre 2002 ;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par le conseiller André Cécire, appuyé du conseiller Etienne Marois et résolu,

Qu'il est unanimement résolu que le règlement numéro 08-2003 soit adopté par le conseil municipal de la Ville de Wright-Gracefield-Northfield et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DU RÈGLEMENT

Le conseil de la Ville de Wright-Gracefield-Northfield décrète l'achat d'un immeuble avec bâtisse y dessus construite sis au 8 rue Kelmon pour fin de garage municipal de la Ville.

La description de l'immeuble concerné est jointe au présent règlement à l'annexe A pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 2 : DÉPENSE ET EMPRUNT

Le Conseil décrète une dépense n'excédant pas 95 500 $ pour l'application du présent règlement et, pour se procurer cette somme, décrète un emprunt remboursable sur une période de 10 ans.

Livre de règlements FM - Formules Municipales Enr., Farnham (Québec) - no 5614R-MST

INITIALES DU MAIRE
R.R
020
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

ARTICLE 3 : **TAXATION**

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé chaque année, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur imposable telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation foncière en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des échéances annuelles de l'emprunt décrété au présent règlement .

ARTICLE 4 : **ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa promulgation selon la loi.

Adoptée.

Réal Rochon
Maire

Rolland Dion
Directeur général par intérim

Avis de motion donné le :	5 novembre 2002
Dépôt du projet de règlement le:	5 novembre 2002
Adoption du règlement le :	23 janvier 2003
Publication du règlement le:	30 avril 2003
Entrée en vigueur du règlement le :	30 avril 2003